

**Conseil scientifique du Comité de Bassin  
21 mars 2017**



**Compte rendu résumé**

Sous la nouvelle présidence de Florence HABETS, la séance d'installation du Conseil scientifique du Comité de bassin s'est tenue le mardi 21 mars 2017 de 10h à 17h en présence du représentant du Comité de bassin au Conseil scientifique, Daniel MARCOVITCH.

**Après avoir présenté brièvement le CB et l'agence, Daniel MARCOVITCH et Patricia BLANC, directrice générale de l'AESN, ont présenté l'actualité de la politique de l'eau sur le bassin Seine-Normandie.**

**Sur la démarche de plan d'adaptation**, les présidents des conseils scientifiques des autres CB (AG, RM&C et RM) ont été invités à présenter l'état d'avancement des enjeux de leur bassin et de leurs travaux afin d'alimenter l'intervention de Corinne LARRUE au CB spécial changement climatique du 31 mars. Puis les échanges ont porté sur la démarche du bassin Seine-Normandie, présentée par l'agence, en présence d'un représentant de la DRIEE.

Les membres du CS proposent les points d'amélioration suivants sur le document de travail : le nommer « démarche » plutôt que « plan » pour signifier son caractère ouvert et évolutif, préciser les raisons et les destinataires de ce plan, sa plus-value et son articulation avec les autres documents de référence existants sur le changement climatique (notamment PCET, SRCAE), préciser la notion de solidarité sur l'eau (cohérence d'ensemble du bassin ? coordination entre acteurs ? financière ? hydrologique ?), préciser ce qui est entendu par « maladaptation ».

Ils recommandent de mettre en exergue ce que l'agence peut envisager de faire via son programme pour limiter les impacts du changement climatique sur son bassin (bonification de certaines actions par exemple).

La question de la vulnérabilité des territoires mérite, selon eux, d'être approfondie au sein des commissions territoriales : quelle est la vulnérabilité de chaque sous-bassin au changement climatique ? Quelle est sa trajectoire ? Quelle est l'évolution des usages ? La sélection et la hiérarchisation des leviers actions pourraient être débattues localement.

**Sur le bilan de mandature du CS** qui sera présenté au CB de juin, les membres du CS suggèrent de détailler la fonction de conseil pluridisciplinaire qu'assume le CS, à la différence d'un comité d'experts qui examinerait des sujets scientifiques pointus et de dissocier du bilan qui sera présenté au CB, les points de vigilance pour la prochaine mandature.

Le conseil scientifique se réunira en juin 2017 et en novembre 2017.